



## **Déclaration de la FSU Marne, CDEN du 19 novembre 2024**

### **Concernant le contexte national,**

Depuis quelques années, la FSU met en garde sur la casse du service public d'Éducation, à marche forcée. Les gouvernements des mandatures d'Emmanuel Macron se sont succédés mais sa politique néo-libérale délétère n'a jamais cessé d'être mise en œuvre. Dorénavant, les acteurs de cette politique sont totalement décomplexés. Avec la récente dissolution décidée par Emmanuel Macron, nous sommes passés du mépris des gouvernements Philippe, Castex et Borne aux attaques en règle des gouvernements Attal et Barnier contre les fonctionnaires et le personnel d'éducation, proches de l'insulte pour nos métiers et notre statut de fonctionnaire. En voici quelques exemples :

- une rentrée des classes sans ministre de l'Education Nationale alors même qu'est affirmée que l'éducation est une priorité du gouvernement.
- annonce de 4000 postes en moins pour la rentrée prochaine, dont 3155 dans le premier degré,
- passage de 1 jour de carence à 3 jours de carence avec une indemnisation à 90% du traitement pour les jours d'arrêt qui suivent,
- « prof-bashing » de Nicolas Sarkozy, ancien Président de la République, condamné par la justice pour de multiples affaires, et qui lors de son unique mandat a mis à sac les RASED et les moyens de remplacement en supprimant massivement des postes,
- continuité de la politique gouvernementale avec le choc des savoirs, acte 2 : sortie des nouveaux programmes pour le cycle 3 avancée à la rentrée 2025, labellisation des manuels de maths et français pour les CP et les CE1, poursuite des évaluations nationales à tous les niveaux, extension des groupes de niveau en quatrième et troisième en sachant que c'est inefficace, bricolage autour d'une épreuve anticipée de Mathématiques en Première, tris social des élèves renforcé en rendant le brevet obligatoire pour entrer au lycée (que ce soit en section générale, technologique ou professionnelle)...

Ces décisions politiques inacceptables et honteuses défendues par les membres du gouvernement actuel, parmi lesquels Mme la ministre de l'Education nationale et M. le ministre de la Fonction Publique, ont un objectif clair, la destruction

méthodique des services publics, pour mieux faire oublier l'illégitimité de leur pouvoir.

### **Concernant, en particulier, le choc des savoirs,**

Nous rappelons qu'il a été unanimement rejeté par l'ensemble de la société civile (élèves, parents, enseignants, chefs d'établissements, syndicats salariés et patronaux, représentants des collectivités locales et territoriales) qui siègent au conseil supérieur de l'éducation ; nous rappelons également que la recherche scientifique unanime allant du CNRS aux agences de l'OCDE ont démontré ses effets délétères sur les inégalités sociales et sur la réussite de tous les élèves. Nous disons donc notre vive inquiétude que la science et la démocratie ne guident plus les pas de notre école et qu'elles doivent s'effacer sous des coups de menton politiques autoritaires qui tendent notre institution de plus en plus verticale et de plus en plus violente à tous les étages et dans laquelle les arguments et la logique sont remplacés par des coups de pression et des éléments de langage fallacieux qui font de notre ministère un poste avancé, en France, du grand remplacement de la vérité scientifique par une post-vérité politico-médiatique.

Et que dire de la formation des personnels à part qu'elle est sacrifiée sur l'autel de l'austérité ? On y pratique le bas coût comme l'usage immodéré des formations en distanciel dans lesquels la pratique, la manipulation et la richesse des échanges sont réduites à peau de chagrin. Quand on sait l'impact de la formation sur les pratiques et la réussite des élèves, on peut dire que l'avenir est hypothéqué pour les calculs à la petite semaine d'un système qui n'a plus d'ambition et de moyens.

Dans ces conditions, les promesses faites aux parents ne peuvent plus être tenues. Notre ministère n'a plus les moyens de sa politique. Malgré une communication qui tourne dans le vide, le mensonge a remplacé la vérité et plus personne ne peut en être dupe. Chaque parent est en mesure de constater qu'il manque un enseignant ou une AESH pour leur enfant sans que l'administration ne soit en mesure d'assurer le recrutement pérenne et la formation de ces personnels dans un délai raisonnable. Les conséquences sont importantes pour la scolarité de ces élèves qui peuvent se retrouver sans professeur de mathématiques ou de français l'année du bac, ou sans AESH pour entrer à l'école. Cette crise de recrutement est sans précédent. Elle est liée au manque d'attractivité de notre profession à la suite de la revalorisation nettement insuffisante, bien inférieure à l'inflation, accordée par notre ministère mais également aux fortes dégradations de nos conditions de travail provoquées le néo-management de notre administration. Rappelons ainsi, pêle-mêle, que le « pas de vague » est toujours de rigueur quand il s'agit de ne pas soutenir des personnels victimes de violences verbales ou physiques, que la protection fonctionnelle est très lente et très compliquée à obtenir, que la législation concernant la médecine du travail n'est pas respectée par notre employeur (l'État, donc). Il est urgent de traiter tous les personnels avec humanité

et non comme des rouages chargés de faire tenir le système qui pourtant les broie dès lors qu'ils sortent un peu de la « norme » managériale.

La FSU dénonce le manque de moyens financiers et s'insurge contre ces pratiques néfastes de management appliquées à la fonction publique, qui n'a pas vocation à être rentable, mais bien à former les futurs citoyens de la République française et permettre leur émancipation afin qu'ils puissent participer pleinement à la démocratie. Aujourd'hui, la continuité du service public d'éducation semble résider dans le fait de mentir aux parents et de rejeter la responsabilité de l'échec scolaire sur les personnels d'éducation dans le cadre d'une communication gouvernementale fallacieuse. A la FSU, nous ne sommes pas dupes. N'oublions jamais qu'une démocratie qui se ment devient une démocratie qui se met en danger.

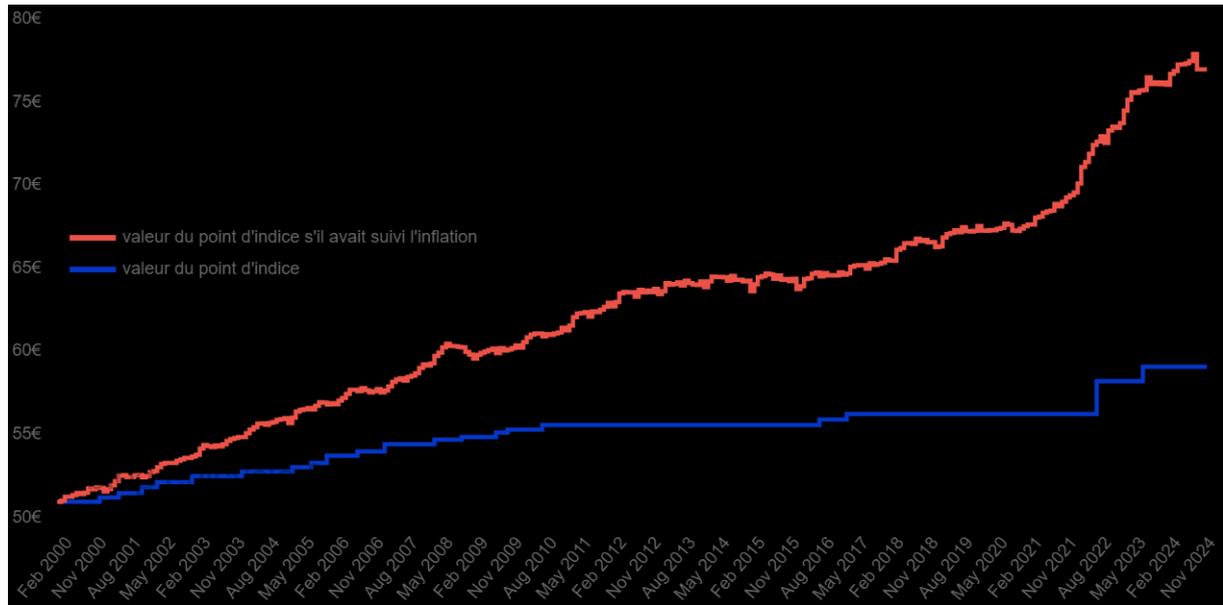
### **Concernant le contexte départemental,**

Tout d'abord, la FSU remercie la DSDEN et la Préfecture d'avoir organisé le retour d'expérience suite à l'alerte à la bombe au collège de Saint-Memmie. Les échanges se sont avérés très constructifs et permettront à n'en pas douter de travailler cette question dans les établissements avec un regard plus éclairé.

La FSU souhaiterait avoir un point d'informations concernant la rentrée des classes des élèves de l'école Fère Champenoise et de Nuisement sur Coole. Pendant près d'un mois, les élèves des écoles élémentaire et maternelle de Fère-Champenoise avaient été touchés par des malaises, des vomissements et des démangeaisons sans que l'origine des intoxications n'ait été trouvée. Suite aux fissures apparues sur les bâtiments de l'école de Nuisement-sur-Coole, la scolarisation des élèves de cette commune avait été délocalisée à l'école de Mairy sur Marne et à l'école de Vésigneul-sur-Marne où ils ont fait leur rentrée des classes. Comment s'est déroulée la rentrée des classes pour les élèves de ces écoles ?

Enfin, la FSU souhaiterait vous interpellier sur la structure dite « Cité Éducative » qui impulse et finance certains projets dans nos établissements scolaires. Les circuits de décision de cette agence dessaisissent les instances de ces établissements de tout débat et de tout contrôle sur ces projets. Ainsi, il est désormais possible qu'un sophrologue vienne s'adresser à des élèves dans les murs d'un établissement sans que le conseil d'administration n'ait connaissance des modalités précises du projet ni de la moindre charte éthique, ce qui pose de sérieuses questions de laïcité. La responsabilité des pilotes de cette agence est immense car mille dérives guettent nos écoles à travers elle. Nous ne pouvons donc ici que les inviter à l'extrême vigilance et même à y introduire davantage de démocratie et de contrôle, par exemple en nous associant, nous représentants des personnels, à l'étude des projets. C'est d'ailleurs ce que nous faisons tous les ans au rectorat dans la commission qui délivre les agréments des associations

intervenant dans les établissements et dans laquelle notre vigilance et notre expertise sont reconnues. Il est par ailleurs simplement inacceptable de faire entrer des intervenants extérieurs dans les murs de nos établissements sans l'aval des représentants des parents d'élèves et de ceux des personnels d'éducation.



(source : data.gouv.fr)